



QUESTIONNAIRE EN VUE DES REUNIONS DE SYNTHESE

Réponses de l'ASPR

4) Que reprenez vous du débat qui se termine ?

D'abord la possibilité de s'informer par la fourniture, à la demande, du dossier du Maître d'ouvrage et par la possibilité d'accès aux dossiers d'études de RFF et SNCF.

On regrettera toutefois le manque d'information sur le point de vue du Conseil Régional sur l'inscription de la LGV dans le schéma de transports et d'aménagement du territoire de la région.

La possibilité pour les particuliers aussi bien que pour les associations et autres parties de s'exprimer (questions en réunions, interventions, contributions et cahiers d'acteurs), et l'aide apportée par la Commission pour le faire.

5) Qu'attendez vous de la publication par le Maître d'ouvrage du principe et des conditions de poursuite du projet ?

Qu'elle tienne compte de toutes les questions et apporte des réponses à celles qui n'avaient pas été traitées dans le dossier, éventuellement par des études complémentaires.

Qu'elle explique comment ont été prises en compte les contributions de tous.

6) Quelles sont vos attentes et vos propositions sur les modalités d'information et de participation des acteurs et du public, tout au long de l'élaboration du projet s'il se poursuit ?

Maintien à disposition des dossiers du débat public.

Mise à disposition, à chacune des étapes suivantes, des dossiers d'études et notamment à la fin des études préliminaires (analyse comparative des fuseaux) et à la fin des études d'avant projet sommaires.

Ouverture d'une possibilité d'expression à chacune des étapes citées précédemment pour les intervenants du débat public (notamment pour les auteurs de contributions et cahiers d'acteurs).